



NEUVIÈME ANNÉE. VOLUME XVII, N^o 24.

Samedi, 13 Juin 1891.

La
SEMAINE RELIGIEUSE

DE
MONTREAL

Publiée avec l'approbation de Mgr l'archevêque
de Montréal.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an : \$1.00, payable d'avance. Le No 2c.

ADMINISTRATION

A l'Archevêché de Montréal, Boite 1448, B. P.

Imp. de la SEMAINE RELIGIEUSE, 191 et 193, rue St-Urbain.

IMPRIMERIE ANT. ROBERT

Livres, Factums, Pamphlets, En-Tetes de Compte,
Cartes d'affaire, Lettres Funéraires, etc.

SPÉCIALITE : Ouvrages pour fabriques, collèges, couvents, souvenirs d'ordination, images funéraires, etc. Exécutés promptement et à bas prix.

191 et 193, RUE ST-URBAIN, MONTREAL.

B. E. McGALE

PHARMACIEN

2123 Rue Notre - Dame 2123
MONTREAL.

Le dimanche :

De 1 heure à 2 heures P. M.

" 5 " à 6 " "

" 8.30 à 9.30 " "

VIGNOBLES CANADIENS

Comte d'Essex Ont.

ERNEST GIRARDOT & CIE., Propriétaires.

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. Vin de Table de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à

ERNEST GIRARDOT & CIE.

SANDWICH, ONT.

NOTE.—Nos vins se conservent parfaitement en barriques.

CLOCHES POUR EGLISES

MEARS & STAINBANK,

Etablis en 1570

FONDERIE de CLOCHES de WHITECHAPEL (Londres Ang).

MENEELY & CIE

ETABLIS EN 1826.

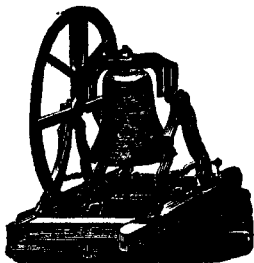
WEST TROY N. Y.

HUGH RUSSEL,

Agent.

43 RUE ST-FRANCOIS-XAVIER, - MONTREAL.

Prix donnés sur demande pour cloches délivrées soit à Montréal, soit à la gare de chemin de fer ou au quai de bateau à vapeur le plus près,



ADOLPHE PERRAULT

RELIEUR, Etc.

No 15 RUE ST-VINCENT - - MONTREAL

Vis-a-vis Messrs J. B. Rolland & Fils.

M. Perrault se charge d'exécuter sous le plus court délai et d'une manière satisfaisante toutes commandes d'ouvrage tel que :

Reliure, Réglage, etc. Prix modérés.

QUERY FRERES

ARTISTES-PHOTOGRAPHES

EMPLOYÉS PENDANT DE LONGUES ANNÉES A LA MAISON NOTMAN

No 10, RUE ST-LAMBERT.

Conditions spéciales pour le clergé et les communautés religieuses.

TONDEUSES A GAZON

TOURNIQUET pour arroser le gazon, TUYAUX en CAOUTCHOUC, COU-TEAUX, CISEAUX et SCIES à tailler les arbres, GLACIERES en bois franc et autres ainsi que SORBETIÈRES pour faire la crème à la glace, SORBETS, etc., chez

L. J. A. SURVEYER, 6, rue St-Laurent, Montréal.

CHARLES A. BRIGGS

CHAPELIER et MANCHONNIER

MAISON FONDÉE EN 1862

Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc

2097 RUE NOTRE-DAME.

PERRAULT ET MESNARD,

ARCHITECTES

17 Cote de la Place d'Armes

Boîte 1414 Bureau de Poste

M. PERRAULT

A. MESNARD

FONDERIE DES ARTISANS

FONDÉE EN 1870

DAY & DEBLOIS

FABRICANTS DE LA

Célèbre Fournaise à Eau chaude "BEAUPRÉ" pour chauffage des Eglises, Collèges, Couvents, Edifices publics et Résidences. Nous faisons une spécialité des ouvrages en fonte suivants :

**Colonnes pour Eglises, Magasins, etc., Radiateurs, Clo-
tures et Balustrades en Fonte pour Toits, Tourel-
les, Balcons. Parterres, etc., etc., Clotures
pour Cimetières, etc., etc.**

120, RUE ANNE, - MONTREAL

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

DIMANCHE	14	JUN	— St-Antoine de Longueuil.
MARDI	16	"	— T. S. Trinité de Contrecoeur.
JEUDI	18	"	— St-Polycarpe.
SAMEDI	20	"	— St-Louis de Gonzague.

FETES DE LA SEMAINE

DIMANCHE	14	JUN	— 4 P., S. Basile, E. D., doub.
LUNDI	15	"	— SS. Tite et Comp., MM., s.
MARDI	16	"	— St-Jean Frs. Régis, C., d.
MERCREDI	17	"	— De la Fêrie.
JEUDI	18	"	— Du SS. Sacrement, sem.
VENDREDI	19	"	— Ste-Jul. de Falcon, V., d.
SAMEDI	20	"	— De l'Imm. Conception, sem.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Dimanche, 14 — Annonce de la fête de S. Louis de Gonzague.

Visite pastorale. — Dimanche 14, à Chertsey, lundi 15 S. Calixte, mardi 16 à Ste Julienne, mercredi 17 à S. Alexis, jeudi 18 à S. Esprit, vendredi 19 à S. Roch, samedi 20 à S. Lin.

Eglise St-Joseph. — Rue Richmond, tous les soirs du mois de Juin, à 7½ h. prières du mois du Sacré Cœur. Tous les vendred s, chemin de la Croix et salut du T. S. Sacrement.

Dimanche, 14 — Fête du T. de S. Basile. Solennité des T. de Ste. Marguerite à l'Acadie, S. Antoine à Montréal, Longueuil et Lavalltrie

Dimanche 21 — Fête du T. de S. Louis de Gonzague. Solennité de T. de S. Régis, et Ste Julienne.

La Semaine Religieuse de Montréal

Rédaction : { M. le chanoine J. M. Emard.
 { M. le chanoine P. N. Bruchési.

Administration : M. l'abbé W. C. Martin, Archevêché de Montréal.

Les abonnés en retard sont priés de faire remise au plus tôt. Toute personne qui fera parvenir le prix de cinq abonnements d'un an aura droit à la SEMAINE RELIGIEUSE pendant toute l'année 1891. Ceux des abonnés qui désirent une série complète des huit années de la SEMAINE RELIGIEUSE, peuvent s'adresser à cet effet au directeur, à l'Archevêché. Prix : \$8.00.

Sur demande, la SEMAINE RELIGIEUSE recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.

LE DIRECTEUR.

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

9me Année.

SAMEDI, 13 JUIN 1891.

Vol. XVII, No 24.

SOMMAIRE :

I Avis. — II Quatrième dimanche après la Pentecôte. — III L'Encyclique « *Rerum Novarum* ». — IV L'œuvre de la cathédrale. — V Un général-moine et son chien. — VI Les biens de fabriques. — VII La Vertu récompensée. — VIII Miracle : guérison du Frère Néthelme à Montréal. — IX Catéchisme et Viatique.

A V I S

Par ordonnance de Monseigneur l'archevêque, Messieurs les prêtres célébrant la messe dans le diocèse de Montréal devront, jusqu'à nouvel ordre, dire l'oraison *AD PETENDAM PLUVIAM*, à la place de celle *PRO PAPA*.

Communiqué de l'Archevêché.

QUATRIEME DIMANCHE APRES LA PENTECOTE

Notre-Seigneur entra dans la barque de Simon et le pria de s'éloigner un peu de la terre (S. Luc, V).

I. La barque de Simon, dans laquelle Notre-Seigneur est entré pour instruire les peuples, nous représente le siège de saint Pierre, centre de l'unité catholique, foyer de la vérité, nœud de la divine charité. Apprécions la grâce immense d'appartenir à cette barque sacrée qui résiste aux tempêtes et aux flots de la mer. Elle offre à tous ceux qui s'y abritent le repos de l'esprit, la sécurité de la conscience et la certitude consolante d'atteindre le port du salut.

C'est dans la barque de saint Pierre que Jésus-Christ nous parle. C'est là, et non point ailleurs, que l'âme fidèle reçoit les enseignements divins et poursuit l'itinéraire du ciel.

II. L'Évangile rapporte que le divin Maître, assis dans la barque, pria Simon de s'éloigner un peu du rivage. Il prie, tandis qu'il pouvait commander. Exemple de douceur pour ceux qui exercent l'autorité. Il demande que la barque soit un peu éloignée de la terre, afin de nous montrer la situation des personnes consacrées à Dieu par rapport à celles qui vivent dans le monde. Il ne faut ni trop s'en rapprocher, ni trop s'en écarter, afin de les édifier, sans s'exposer soi-même; c'est-à-dire que, tout en évitant le contact de l'esprit du monde, on doit communiquer avec les âmes qui vivent dans le monde pour les éclairer, les consoler et les instruire.

Tenons-nous donc avec Jésus-Christ à distance du monde; mais ne refusons pas à ceux qui ont recours à nous les assistances de notre dévouement.

L'ENCYCLIQUE « RERUM NOVARUM »

Nous publierons la semaine prochaine, en supplément, l'encyclique sur la question sociale. Voici en résumé, les grandes lignes de ce document.

Après avoir démontré le danger et l'inanité des principes socialistes, aboutissant à la ruine de la propriété qui amènerait bien vite, comme conséquence forcée, la ruine de la société elle-même, le Saint-Père dit que l'unique solution de cette dangereuse question sociale et de tous les problèmes qu'elle traîne à sa suite appartient à la doctrine catholique.

C'est l'Église et l'Église seule qui peut rétablir et qui rétablira, si on veut l'écouter, la concorde et l'harmonie entre toutes les classes de la société.

L'Encyclique rappelle les enseignements de l'Évangile, lequel nous apprend que les maîtres et les serviteurs, les patrons et les ouvriers, ne sont pas nés pour se faire la guerre, se combattre et se haïr, mais pour vivre d'accord, en accomplissant leurs mutuels devoirs de justice. Les uns et les autres doivent s'aimer et vivre

fraternellement, parce qu'ils sont tous membres d'une même famille, la grande famille humaine, rachetée tout entière au prix du sang du Dieu fait homme et dans laquelle, bien que tous soient issus du même sang, il y a des inégalités et des différences, soit d'âge, soit de force, soit de capacité intellectuelle ou physique.

L'Eglise, ajoute l'auguste Pontife, a toujours été remplie de sollicitude et d'amour pour la classe, si nombreuse, des travailleurs de tout métier. Le Pape le rappelle et affirme que la tendresse de l'Eglise pour l'ouvrier n'a point diminué et ne diminuera jamais.

* * *

Léon XIII examine ensuite quel doit être le rôle de l'Etat, ou plutôt des divers Etats, dans la solution de tous ces problèmes sociaux qui sollicitent, à un si haut degré, l'attention du monde moderne

L'Etat, dit le Saint-Père, doit toujours concourir au bien de la classe ouvrière. Il peut intervenir toutes les fois que cela est exigé pour la sauvegarde du bien commun et des droits des différentes parties de la société.

Dans quels cas cette intervention est-elle indiquée? Le Pape prend soin de les énumérer : quand la propriété publique et la propriété privée sont menacées ; quand le respect dû au bien d'autrui n'est pas observé ; quand la tranquillité publique est troublée ; quand le travailleur est privé de la somme de liberté à laquelle il a droit pour le bien de son corps et le salut de son âme. En tous ces points le Saint-Père est naturellement amené à traiter aussi des questions touchantes le repos du dimanche, les grèves, les salaires, le travail, sa durée et ses rapports avec les différences de milieux, d'âge et de sexe.

* * *

Toute la dernière partie de l'Encyclique est consacrée aux ouvriers, aux sociétés de secours mutuels, aux assurances en cas de mort, de maladie et d'accident.

Pour que toutes ces institutions soient vraiment utiles, il faut, dit encore le Saint-Père, qu'elles soient animées par un sentiment vraiment chrétien ; autrement, elles ne produiront qu'une partie du bien qu'on attend d'elles. Toutes les associations ouvrières, corporations, syndicats ou de quelque autre nom qu'on les

désigne, seront chrétiennes, chrétiennes avant tout, acceptant et pratiquant tout le dogme et tous les préceptes catholiques, ou bien tous les efforts resteront frappés d'impuissance et de stérilité.

En finissant, le Pape loue d'ailleurs, avec effusion, tout le bien qui a été fait depuis vingt ans pour essayer de résoudre ou tout au moins pour adoucir la question. Mais il demande qu'on fasse davantage encore, autrement les grands périls qui menacent la société ne tarderont pas à être déchaînés et le monde, si fier aujourd'hui de sa civilisation et de ses progrès, retournera bien vite à la barbarie.

S'appliquer donc à suivre les enseignements du Souverain Pontife sur ces différents points, c'est bien mériter de Dieu, de la société et de la patrie.

L'ŒUVRE DE LA CATHÉDRALE

C'est l'œuvre du jour, l'œuvre que tout le monde semble avoir prise sérieusement à cœur.

Il y a de l'entrain et du zèle, demain il y aura de l'enthousiasme.

Le comité des citoyens, dont l'Hon. juge Baby est le président, montre un dévouement admirable, et nous voulons lui dire tout de suite notre sincère gratitude.

Le succès ne fait plus de doute. Tous les curés de la ville, toutes les communautés religieuses ont été vus. Partout on a fait aux députés de l'archevêque le plus sympathique accueil, partout on a dit : « Oui, nous vous aiderons, nous travaillerons avec vous, nous donnerons généreusement ; nous nous imposons des sacrifices, des privations s'il le faut, mais nous avons notre part dans l'achèvement de la cathédrale et nous y tenons. »

Jusqu'aux Carmélites et aux Petites Sœurs des Pauvres qui ont répondu : Hélas ! nous ne pouvons donner qu'une obole, mais nous la donnerons de grand cœur !

Les familles catholiques, toutes les familles sans exception vont suivre ces exemples. Vous allez voir que les cent mille dollars que l'on demande vont se trouver facilement ; les travaux seront poussés avec vigueur, et c'est dans la cathédrale nouvelle — une cathédrale, celle-là, digne de Dieu — que ce célébrera le 250^e anniversaire de la fondation de Montréal.

UN GENERAL-MOÏNE ET SON CHIEN.

Nous avons dit que le célèbre général russe comte de Nicolai, conquérant des provinces du Caucase, qui s'était fait chartreux, vient de mourir à la Grande-Chartreuse.

Il était un modèle de douceur et de simplicité. Le *Pèlerin* raconte un souvenir touchant de sa vie de religieux :

Il s'était attaché à son chien qui le payait bien de retour, et qui l'accompagnait partout.

A cette époque (il y a environ 20 ans), les RR. PP. Chartreux avaient fondé à *Curières* (petite chartreuse à quelques kilomètres de la grande) une école gratuite de sourds-muets, qu'ils ont prise, avec tant d'autres, entièrement à leur charge, et (doux souvenir pour moi) à la fondation de laquelle j'ai pris quelque part. Cette école, dirigée en ce moment par les bons frères de Saint-Gabriel, est toujours très prospère.

Or, le bon *dom Jean-Louis Nicolai* aimait beaucoup cette école. Aussi, aux jours de grande promenade des Chartreux, il aimait, toujours, de compagnie avec son chien fidèle, à se diriger vers *Curières*, pour jouir des succès des jeunes élèves, qui le revoyaient avec bonheur.

Un jour qu'ils retournait de l'école à la Grande-Chartreuse, par l'unique chemin de communication, à peine tracé à travers un terrain pierreux, le bon Père, absorbé dans la prière, fit un faux pas et roula dans un ravin, assez profond, mais qui par bonheur, à cette époque, était à sec. Il paraît que, dans sa chute, son épine dorsale fut atteinte, et il arriva, en roulant, au fond du ravin, paralysé de ses membres, sans pouvoir faire le moindre mouvement.

A cette vue, le chien s'élança au fond du ravin pour secourir son maître autant qu'un chien pouvait faire, tournoyant autour de lui pour chercher à le relever ; mais, efforts inutiles ! Alors le chien appelle au secours par des cris lamentables ; puis ne voyant rien venir, il lui lèche les mains, le visage, cherche à le réchauffer, et voyant qu'il n'aboutit à rien, sinon à entendre les soupirs du pauvre Père, il désespère de lui-même, et il va chercher du secours ailleurs.

Il revient donc à l'école des sourds-muets avec des cris déses-

pérés, il cherche à entraîner les Frères en les tirant par le bas de la soutane, indiquant, comme il peut, qu'il faut suivre. Malheureusement, les Frères non seulement ne comprennent pas, mais ils croient que le pauvre chien est enragé, et que, pour prévenir bien des malheurs, il faut le tuer. Ils chargent un vieux fusil ; mais le chien comprenant l'intention, prend la fuite et court de nouveau vers son maître, toujours couché à la même place et sans mouvement.

La nuit approchait. Que faire ? Le chien revint à son maître, le caressant, cherchant à le réchauffer, et, la nuit arrivée, il se coucha près de lui, toujours l'oreille au guet. Quant au pauvre Père, son âme étant toujours unie à Dieu, il s'était résigné à mourir là, si le bon Dieu le voulait ainsi, bien cependant qu'il regrettât de ne pas mourir au milieu de ses Frères, muni des Sacraments et des consolations de l'Eglise.

Dès l'aurore, le chien recommença ses inutiles appels de secours ; mais, voilà que vers le haut de la montagne, il entendit les coups de hache des bûcherons, coupant et abattant les sapins séculaires de la forêt. Le chien alors y accourut. Là encore, mêmes lamentations, mêmes efforts pour attirer les bûcherons à sa suite, les tirant par les vêtements ; mais, là aussi même triste résultat qu'à l'école des sourds-muets. Les bûcherons s'imaginent encore que le chien est enragé et qu'il faut le tuer ; l'un d'eux lève sa hache pour lui fendre la tête, le chien évite le coup et retourne à son maître, qui toujours à la même place, devient de plus en plus faible.

Enfin le secours du ciel arriva. C'était un jeune garçon qui portait le dîner aux bûcherons de la forêt, et qui, passant par là fut attiré par les cris tout joyeux du chien, et vit le bon Père couché dans le ravin. Il y accourut, et le premier mot du Père fut : *J'ai faim !*... Le garçon entama le dîner des bûcherons, aida à relever le pauvre Père, pour le mettre au moins dans une position moins pénible ; il courut immédiatement à l'école. A cette nouvelle, on arriva avec un brancard, un matelas, du linge, de la nourriture et des remèdes, et le bon Père fut ainsi ramené ; couché dans un bon lit et soigné, quelques jours suffirent pour le remettre sur pied.

Mais que dire de la joie du chien, en voyant son cher maître sauvé ? Ses cris étaient des cris de joie et de triomphe ; il bondissait autour de la civière et quelquefois par-dessus. Quand le

Père fut couché dans son lit le chien voulut s'y coucher aussi auprès de lui, lui léchant les mains et le visage, et semblant dire à tous : C'est moi qui l'ai sauvé !!!

Quant au bon Père, il fut ramené à la Grande-Chartreuse, où il reprit bientôt ses exercices de religieux parfait, toujours simple, doux comme un agneau, toujours heureux du choix que Dieu avait daigné lui accorder, détaché des choses de la terre. Et, à ce sujet, je me rappelle qu'un jour, lui montrant une large pièce que le Frère tailleur avait assez gauchement mise à la manche de son habit, il me dit : « J'aime mieux cette décoration de la pauvreté, que toutes mes décorations de l'empereur de Russie ! »

Abbé L.-M. LAMBERT.

LES BIENS DE FABRIQUES

Il est certain qu'on ne peut trouver, en dehors de l'Eglise, aucune parcelle ni trace de droit de propriété sur les biens de fabriques. Tous les jurisconsultes catholiques, d'accord avec les lois civiles et canoniques, appellent les revenus destinés au culte divin, des choses consacrées et données à Dieu ; des biens de l'Eglise, qui sont hors du commerce des hommes ; et dans tous les siècles on a traité de sacrilèges ceux qui s'en sont emparés par force, ou même à l'ombre de l'autorité publique.

Ces biens proviennent de la libéralité des habitants d'une paroisse, soit. Mais puisqu'ils les ont donnés, il ne sont donc plus à eux ; *donner et retenir ne vaut.*

Du reste, de quoi se composent les revenus d'une Fabrique ?

1^o Du loyer des bancs. Mais loue les bancs qui veut, et ne serait-il pas absurde que le locataire d'un banc se regardât en même temps comme le propriétaire de la rente.

2^o Du casuel attaché à certaines fonctions ecclésiastiques. Mais on ne paye rien pour ces fonctions elle-mêmes, et si quelqu'un demande quelque chose de plus que les cérémonies ordinaires de l'Eglise, n'est-il pas raisonnable qu'il en paye les frais, lorsqu'il constitue la Fabrique en dépense, pour lui fournir du superflu ?

3^o Des donations faites spontanément par les fidèles. Mais ces dons sont faits à l'Eglise, et non aux habitants de la paroisse.

L'Eglise est donc seule propriétaire des biens de Fabriques, par le don qui lui en a été fait sans restriction.

Or, l'Eglise étant une société parfaite en elle-même, souveraine et indépendante dans les choses qui sont de son ressort, elle a le droit de gouverner ses biens selon ses propres lois.

C'est donc aux premiers pasteurs, qui seuls ont le gouvernement dans l'Eglise, à régler ce qui concerne le culte divin et à régir par eux-mêmes ou par ceux qu'ils délèguent à cet effet, les biens indispensables au maintien du culte extérieur. Ce sont les apôtres qui constituent les sept premiers diacres, pour leur confier le temporel de l'Eglise après l'avoir géré quelque temps eux-mêmes.

Jusqu'au quatorzième siècle, ce sont les évêques seuls qui ont administré les biens de l'Eglise, tantôt par eux-mêmes, tantôt par les diacres ou économes, et ensuite par les curés qui leur en rendaient compte ; et le premier exemple remarquable que l'on connaisse de la permission accordée par l'Evêque aux laïques de s'immiscer dans cette question, fut donné par le concile général de Vienne en 1312. Mais ceux qui furent choisis pour cet emploi (*Matricularii*, Marguillers) étaient les représentants non des habitants de la paroisse, mais de l'Eglise dont ils régissaient le temporel, et obligés d'en rendre compte à l'Evêque.

Au Canada, en vertu de ce principe, les assemblées de Fabriques ont toujours été reconnues comme ecclésiastiques. Elles sont, il est vrai, formées en grande partie de séculiers, mais les Marguillers, quoique laïques, forment un conseil dont le curé est le président *ex officio*, et ils représentent l'Eglise dont ils administrent les biens conjointement avec le curé, sous la haute direction de l'Evêque. C'est encore ce qui a été déclaré par le saint Concile de Trente et par une foule de Conciles particuliers, et ce qu'a reconnu, particulièrement en Canada la Puissance civile elle-même, qui a maintenu et approuvé les lois édictées par l'Eglise pour la gestion de ses biens comme étant faites par une autorité complétente. Le droit de l'Evêque, de faire pour l'administration de biens de Fabriques, telles ordonnances qu'il juge nécessaires ou utiles, ne souffre donc aucun doute ; d'un autre côté, les conseils de Fabriques, administrant les biens de l'Eglise pour l'avantage spirituel de la paroisse à laquelle ils sont appliqués, sont, par le fait sous la dition et le contrôle de l'Evêque, premier pasteur, et représentant l'autorité de l'Eglise propriétaire de ces biens.

LA VERTU RECOMPENSEE

Un vieux rentier vient de mourir à Paris en laissant sa fortune, évaluée à 500,000 francs, à une jeune femme qui lui était tout à fait inconnue.

Ce bienfaiteur qui était un excentrique, s'était juré à lui-même d'enrichir la personne qui ferait preuve d'une irréfutable honnêteté, et voici le moyen qu'il employa pour découvrir son futur légataire.

Il passait ses journées à voyager en omnibus, et s'asseyait toujours près du conducteur, afin de passer à ce dernier l'argent que les gens se trouvant au fond de la voiture lui remettaient pour payer leur place.

Quand il y avait lieu de rendre la monnaie, il ajoutait une pièce de 50 centimes à la somme qu'il avait à transmettre, et il attendait ce qui allait s'en suivre.

Le manège dura huit ans, pendant lesquels pas un seul des voyageurs soumis à cette expérience n'eut la bonne idée de rendre l'argent qu'il avait reçu en trop.

A la fin, cependant, il eut le plaisir d'entendre dire au conducteur : « Mais vous m'avez donné 50 centimes en trop. »

Enchanté, notre homme prit quelques renseignements indispensables et fit son testament en faveur de l'heureuse personne qui était loin de se douter que cette petite restitution lui rapporterait un demi million.

MIRACLE

Guérison du Frère Néthelme, à Montréal.

Nous avons déjà dit un mot de cette guérison extraordinaire qui fait maintenant à l'archevêché de Montréal l'objet d'un procès apostolique. En voici tous les détails :

* * *

Le Frère Néthelme était âgé de 47 ans. Jusqu'à 1881 il avait joui d'une excellente santé. Il était à cette époque employé à la

Procure des Frères de Montréal et fut soudainement pris de vomissements de sang qui se répétèrent plusieurs fois dans l'espace d'un mois.

Le médecin de la maison prescrivit un travail moins pénible et les vomissements cessèrent.

Le Frère Néthelme fut alors envoyé à Ottawa pour y faire une petite classe ; mais bientôt une autre maladie se déclara.

Vers le milieu de novembre 1888, il éprouva une faiblesse de jambes, laquelle dégénéra bientôt en paralysie, tellement qu'il ne pouvait marcher qu'avec des béquilles et même ne pouvait appuyer le pied contre terre pour se lever de son siège quand il était assis.

Le docteur, M. Valade vint le voir plusieurs fois et le traita comme étant atteint d'une maladie de la moëlle épinière ; mais tous les remèdes furent sans effet. Le malade dont l'état s'aggravait sensiblement fut alors envoyé à l'infirmerie du district, située à Maisonneuve, près Montréal, afin de pouvoir suivre plus librement le traitement auquel il serait soumis.

Il y arriva le 11 janvier 1889. M. le docteur d'Orsennens étudia sérieusement son cas et prescrivit de nouveaux remèdes qui n'eurent pas un meilleur résultat. Le docteur Garceau fut également appelé et constata que le mal était une paraplégie originaire d'une lésion de l'épine dorsale.

On découvrit aussi un autre symptôme très grave : une anesthésie ou défaut absolu de sensibilité dans les jambes. Ce défaut de sensibilité devint tel que le malade ne sentait en aucune façon les piqûres d'épingles entièrement enfoncées dans sa chair. L'enflure des jambes devint extrême, et si elles étaient pressées de la main, l'empreinte des doigts y demeurait visible.

Les médecins finirent par signifier que la maladie était incurable et qu'il n'y avait aucun espoir de guérison. Le mal augmenta toujours.

* * *

Cependant la fête du Bienheureux de la Salle arrivait ; l'un des directeurs de la maison conseilla aux malades de l'infirmerie une neuvaine de préparation à cette fête, afin que chacun d'eux implorât sa guérison du pieux fondateur. Le Frère Néthelme commença avec la plus grande confiance ces pieux exercices.

La neuvaine se terminait le 4 mai. Le Frère était toujours dans le même état, avec les mêmes symptômes de maladie, ou

même de plus forts. A six heures du matin il se rendit à la chapelle pour y entendre la messe et communier avec ses confrères.

Il s'avança vers la sainte table, faisant usage de ses béquilles, dans de telles angoisses et avec de tels efforts qu'il craignit de s'évanouir. Mais à peine eût-il reçu la sainte Eucharistie qu'il sentit une sorte de frémissement dans les jambes, comme s'il recouvrait ses forces et son activité première.

Il sentit aussi une impulsion qui le portait à marcher. Il laissa donc ses béquilles près de l'autel, joignit les mains sur la poitrine, se leva et marcha ; tous les Frères étaient stupéfaits de ce qu'ils voyaient.

Revenu à sa place il persista trois quarts d'heure à faire son action de grâces, à genoux, sans aucun sentiment de fatigue, ce qu'il n'avait jamais pu faire auparavant. Ensuite il se leva et sortit de la chapelle avec les autres ; chacun le voyant avec une joie extrême, monter un long escalier, comme un homme bien portant.

Tous les Frères furent dans un grand étonnement, lorsque le Frère Néthelme montra, à leur pieuse curiosité, ses jambes peu auparavant si enflées et affligées de plaies purulentes, maintenant fortes et saines. Les tumeurs, les plaies avaient disparu ; la force, la sensibilité, le mouvement étaient revenus. Les prières se trouvaient exaucées, le prodige était parfait.

* * *

M. le docteur Garceau fut mandé et après un sérieux examen du Frère guéri ne trouva aucun reste de la maladie passée, ni l'enflure, ni les plaies qui avaient si longtemps fait souffrir le Frère Néthelme. Ce n'est pas tout ; pour pouvoir donner son opinion sûrement et à bon droit il se livra à d'autres investigations et recherches médicales, sur la personne du miraculé ; ainsi il fit couvrir d'un bandeau les yeux du Frère Néthelme, le fit marcher et tourner, etc., afin de saisir quelque signe de faiblesse dans les jambes, et de voir si les mouvements étaient naturels et parfaits ; mais il ne put rien remarquer à l'encontre de la régularité de la marche, du retour des forces, etc.

De plus comme M. le docteur Garceau, dans le traitement de la paraplégie causée par la lésion de l'épine dorsale, avait constaté une anesthésie complète, il voulut vérifier si la sensibilité était revenue dans les membres inférieurs. Il essaya donc de

piquer les jambes avec une épingle, à différentes places, et surtout aux parties les plus charnues ; non seulement le Frère en éprouvait de la douleur, mais encore le mouvement de la main du malade avertissait immédiatement de la piqûre.

Après toutes ces investigations, M. le docteur Garceau reconnut solennellement la subite et parfaite guérison du Frère Néthelme. M. le docteur d'Orsennens vint aussi confirmer la même sentence. Tous les deux ont donné, par écrit, leur appréciation d'un fait si extraordinaire ; ils reconnaissent que l'art médical n'y est pour rien.

Depuis lors, la santé acquise au Frère Néthelme, par ce prodige ne lui a point fait défaut : jamais aucun obstacle dans le mouvement, rien d'anormal dans les jambes, rien dans la marche indiquant la lassitude, où une maladie quelconque. Il est fort, robuste, et rétabli dans ses emplois par ses Supérieurs.

CATECHISME ET VIATIQUE

Ceux qui se consacrent spécialement à la belle œuvre des premières communions, savent que parfois tel enfant qu'on y prépare n'y arrive pas, mais devance l'appel de l'éternité.

Le plus souvent c'est une grâce : telle a été, croyons-nous, une mort d'enfant qui vient d'avoir lieu, ces temps derniers. On sait que la diphtérie, avec ses divers caractères et variétés, a, durant cet hiver exceptionnel, sévi sur tous les âges.

La jeune victime dont nous allons parler a été privée, par cette cruelle maladie, du bonheur de sa première communion tant désirée : le cher enfant a reçu les autres derniers sacrements avec pleine connaissance et une touchante piété.

Il semble que Dieu lui ait fait une grâce particulière : celle de comprendre un rapport que nous avons exprimé par le titre de ce récit. Nous avouons que cette mort a été pour nous comme un trait de lumière sur un sujet que nous avons traité sans doute, mais, nous l'avouons, sans jamais l'avoir compris aussi clairement.

Le pauvre petit avait été particulièrement entouré dans sa maladie par une de ces amitiés précieuses d'enfants qui se préparent ensemble à la première communion.

A un moment donné de son agonie, comme il ne pouvait plus parler, il cherchait à se comprendre par signes. On ne savait ce

qu'il cherchait de ses mains défaillantes. Son ami comprit le premier et lui apporta son catéchisme. Avec un sourire de bienheureux le mourant prend le livre, lit et veut réciter. Mais ses yeux se voilaient et il avait perdu la voix. Que fait-il ? Il baise le livre, le met sur son bras et part pour le ciel.

Pars, âme chrétienne.

Qui t'avait créé et mis au monde ?

— C'est Dieu.

Pourquoi Dieu t'avait-il créé et mis au monde.

— Pour sa gloire et pour mon bonheur éternel.

Que faut-il pour arriver au bonheur éternel.

— Connaître, aimer... Dieu.

Cher petit, tu t'es arrêté là ; c'est là sans doute que tu as baisé ton catéchisme, devenu ainsi pour toi ton viatique de l'éternité, et c'est pourquoi tu l'as pris sur ton bras en partant.

Nous qui te survivons, nous avons à ajouter : *et le servir* (Dieu Nous avons à faire ainsi de ce petit livre notre viatique de la vie présente, si fugitive et si précaire, en y ajoutant la communion, que pour ta part tu es allé faire au ciel, éternellement.

CHRONIQUE

Mr l'Abbé Bourduas, ci-devant vicaire à l'église St-Joseph, a pris cette semaine la direction du chœur de chant, à l'église Notre Dame. M Bourduas fera parti du clergé de la paroisse, et résidera à l'hôpital Notre-Dame.

* * *

Imposante cérémonie dimanche dernier à l'église de la paroisse du Sacré-Cœur qui célébrait sa fête patronale. M. le grand vicaire Maréchal a chanté la messe et le R. P. Lecompte, O. M. I. a fait le sermon. Les Forestiers Catholiques de la paroisse dont M. l'abbé Ed. Prieur est le chapelain assistaient en corps à la fête.

* * *

Dimanche dernier, la paroisse St-Jean-Baptiste ainsi que les paroisses de St-Charles et de St-Gabriel ont fait une splendide procession en l'honneur du Très-Saint Sacrement. Les paroissiens ont donné en cette circonstance une nouvelle preuve de leur foi et de leur profonde piété. Les rues étaient magnifiquement décorées et en plusieurs endroits on avait érigé des arcs de triomphe.

Jeudi le 4 de ce mois on faisait au noviciat des Frères de l'Instruction Chrétienne à Laprairie, la première procession du Très-Saint Sacrement.

Plusieurs des premiers citoyens de l'endroit se sont fait un honneur de porter le dais. L'assistance était aussi considérable que la chapelle provisoire de l'établissement pouvait le permettre.

* * *

Les Révéds Pères Trappistes de Notre-Dame du Lac doivent prendre possession de leur nouveau monastère dans le courant de la semaine. Déjà depuis longtemps les anciennes constructions étaient devenues insuffisantes, vu l'accroissement du nombre des religieux. Actuellement, il y a environ une cinquantaine de religieux.

* * *

Le Révd. Père Jean-Baptiste, gardien des Franciscains du couvent de la rue Richmond, s'est embarqué à New-York, il y a une quinzaine de jours, en route pour Paris, où doit se tenir le chapitre de la province de France. Le Révd. Père sera absent une couple de mois. Le Révérendissime Père de tout l'Ordre de St-François, qui réside à Rome, s'est rendu en France pour assister à ce chapitre.

Le Révd. Père Fulcran, remplace le Père Jean-Baptiste pendant son absence.

* * *

De belles fêtes religieuses viennent d'avoir lieu en l'honneur de la Mère d'Youville à Varennes, paroisse natale de la Vénérable. Il appartenait à cette paroisse plus qu'à aucune autre de se réjouir à l'occasion du décret Pontifical qui permet l'introduction de la cause de béatification de la Fondatrice des Sœurs Grises. Elle s'est noblement acquittée de son devoir. Chacun des jours du *triduum* qui s'est terminé dimanche dernier, il y a eu messe solennelle et sermon. Les prédicateurs ont été le R. P. Nolin de la Compagnie de Jésus, M. l'abbé Beauchamp, curé d'Aylmer, et le R. P. Jodoïn, supérieur des Pères Oblats à Montréal.

Le concours des fidèles aux divers exercices a été considérable ; plus de onze cents personnes se sont approchées de la sainte Table. Nous constatons avec bonheur que la dévotion et la confiance envers la vénérable servante de Dieu grandissent de jour en jour.

* * *

On annonce la mort de Mgr Krasinski, évêque démissionnaire de Wilna, confesseur de la foi, qui avait gémi pendant dix-neuf ans en exil. C'était un théologien érudit et un écrivain distingué.

* * *

L'exposition française de Moscou a été ouverte avec le concours du ministre schismatique. Le curé de la paroisse française de Moscou a protesté contre l'exclusion du rite catholique, exclusion à laquelle le gouvernement russe est d'ailleurs étranger.

* * *

Mgr Dernaz ayant notifié au conseil d'Etat de Genève sa prochaine venue dans le canton, en a reçu une réponse courtoise où il est dit que « le culte catholique est libre à Genève comme les autres confessions ». C'est une reconnaissance du droit de Mgr Dernaz.

* * *

Le tableau annuel des recettes de la Propagation de la Foi dans le monde catholique vient de paraître avec le compte rendu de 1890.

Les recettes de 1889 avaient été de \$1,308,383 ; celles de 1890 se sont élevées à \$1,412,562, il y a donc à l'avantage de ce dernier exercice \$104,170.

Pour la première fois depuis sa fondation, l'œuvre atteint le chiffre de \$1,412,000. Dans le chiffre des recettes, la France figure pour \$862,172.

* * *

L'Archevêque de Paris, assisté du cardinal-archevêque de Lyon et des évêques de Versailles et d'Orléans, vient de faire l'ouverture de la magnifique basilique du Sacré-Cœur sur la butte Montmartre. Cet édifice grandiose, qui fut commencé après la guerre franco-prussienne, n'est pas encore terminé. Il a fallu 17 ans pour l'ériger, au prix de cinq millions de piastres.

* * *

La nouvelle salle de la bibliothèque vaticane, qui sera appelée salle *Léonine* et que Léon XIII a fait ajouter à la bibliothèque vaticane pour favoriser les recherches et les travaux des savants, est maintenant aménagée. Cette salle magnifique, dont le pavé est en mosaïque et les voûtes ornées de peintures, est divisée en

deux galeries mises en communication par des passages. Au fond de la galerie de droite s'élèvera le monument de Saint Thomas d'Aquin, don des séminaires du monde catholique pour le jubilé sacerdotal de Léon XIII ; au fond de la galerie de gauche s'ouvre un bel escalier qui relie la nouvelle salle aux locaux de l'ancienne bibliothèque. Les rayons de la salle Léonine pourront contenir au moins deux cent mille volumes.

* * *

Léon XIII a eu l'idée de rédiger l'Encyclique sur la *question sociale*, en 1888 ; il y a donc travaillé pendant cinq ans d'une façon intermittente. Les économistes les plus en renom, qui ont été de passage à Rome, ont été directement consultés par le Saint-Père. Ceux qui n'y sont pas allés ici ont été directement interrogés par des nonces, des évêques ou des personnages importants du parti catholique qui se font un devoir d'envoyer au Vatican le compte rendu de leurs conférences.

Léon XIII a voulu s'entourer de toutes les recherches, de toutes les études faites sur cette grave question. Les cardinaux Manning, Gibbons, Mermillod, Langénieux ont été consultés plusieurs fois ; on pourrait former une bibliothèque avec tous les manuscrits qui ont été envoyés au Vatican et que le Pape, aidé de Mgr Angelli, de Mgr Bocali, et de Mgr Volpini, a examiné avec soin, les dépouillant page par page et prenant des notes.

Un des collaborateurs du document pontifical qui, paraît-il, a été très utile est un économiste suisse, M. de Curtins, qui est venu deux fois à Rome et qui a eu avec le Pape de nombreuses conférences.

Après avoir recueilli sur une infinité de petits feuillets les idées à développer, Léon XIII les a rassemblés et en a donné communication à ses secrétaires qui en ont développé chacun une partie. Ce travail terminé, le Pape a procédé à une première retouche, puis à une seconde, à une troisième etc. ; il a fait ensuite refaire le tout qu'il a épluché, phrase par phrase mot par mot. C'est que si Léon XIII tient beaucoup au fond, il tient aussi énormément à la forme.

Un de ses secrétaires disait qu'il avait dû refaire vingt-cinq fois un document pontifical parce que Léon XIII est un puriste ; il tient énormément à ce que tout ce qui sort de sa plume soit considéré comme un modèle.

PRIONS POUR NOS MORTS



C'est une bonne et salutaire pensée de
prier pour les morts, afin qu'ils
soient délivrés de leurs péchés.
II Mach., XII, 46.

Herménégilde Goyet, Montréal.
Antoine Dubé.

DE PROFUNDIS.

Elixir Resineux Pectoral



MARQUE DE COMMERCE.

Voulez-vous ne
plus tousser? Faites
usage de l'**Elixir
Resineux Pectoral**, le grand re-
mède du jour contre
la TOUX, le RHU-
ME et autres affec-
tions de la Gorge et
des Poumons.

De nombreux cer-
tificats émanant de
citoyens éminents,
de membres du
clergé, de commu-
nautés religieuses,
de **medecins dis-
tingués** attestent
l'efficacité merveil-
leuse de cette pré-
paration.

A défaut d'espace
nous ne donnons
que le certificat sui-
vant :

Montréal, 27 mars 1889.

Après avoir pris connaissance de la compo-
sition de l'**Elixir Resineux Pectoral**, je
crois de mon devoir de le recommander
comme un excellent remède contre les affec-
tions des poumons en général.

N. FAFARD, M. D.
Professeur de chimie
à l'Université Laval.

En vente partout — 25 centins la bouteille.

L. ROBITAILLE, Propriétaire
Joliette, P. Q., Canada.

PALMARES

Et autres IMPRESSIONS pour

COLLEGES, COUVENTS ET AUTRES MAISONS D'EDUCATION

Exécutées PROMPTEMENT et à BAS PRIX

A L'IMPRIMERIE ANTOINE ROBERT

191 et 193, RUE ST-URBAIN.

LA ROYALE

Bureau Principal :

COIN de la PLACE D'ARMES et de la Rue NOTRE-DAME.

CIE D'ASSURANCE

Actif \$30.000.000

Wm TATLEY, agent général.

E. HURTUBISE, et A. St-CYR
agents du département français.

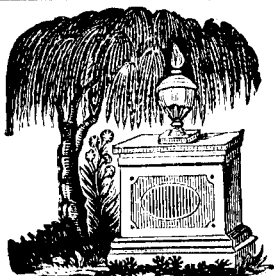
Wm. McNALLY & CIE

IMPORTATEURS DE

Tuyaux d'Egouts Ecossais, de toutes Dimensions

Plâtre de Paris, Briques à feu, Terre à feu, Tuyaux de cheminée.

50 Rue MCGILL Montréal



OUVRAGES en MARBRE et en GRANIT
COTE DES NEIGES, MONTREAL.

J. & P. BRUNET,

Importateurs et Manufacturiers de

MONUMENTS, TOMBES, CHARNIERS,

POTEUX, COPINGS,

Et toutes sortes d'ouvrages de cimetières.

Reparations de tout genre a des Prix
Tres Reduits.

Specialite: Cercueils doubles en marbre,

Résidence privée : J. BRUNET, Cote des Neiges

“ “ PLA. BRUNET, Entrepreneur-Briquetier, 208, rue Laval.

MAISON DE SANTE

POUR LES

ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC., ETC.

SOUS LA DIRECTION DES

:FRERES DE LA CHARITE

Quelques pas plus loin que l'église de la Longue-Pointe, et du même côté de la dite église, près Montréal, P. Q.

NOUVELLE MAISON D'ORNEMENTS D'EGLISE

ALBERT GAUTHIER,

(Cidevant de la Maison B. LANGROT)

IMPORTATEUR DE

Bronzes, Ornaments d'Eglise, Chasublerie, Vins de Messe.

MANUFACTURIER DE

Statues, Chemins de Croix, Peintures, Décorations,
Bannières, Insignes, etc.

1677 Rue NOTRE-DAME

MONTREAL.

— A VENDRE —

UNE COLLECTION DES

MELANGES RELIGIEUX

15 volumes reliés de neuf

S'ADRESSER A CE BUREAU

F. ED. MELOCHE

(Ancien élève de M. N. Bourassa, et professeur de l'Ecole des Arts).

ARTISTE PEINTRE

Décorations d'édifices publics, religieux et civils.

Résidence : 43, rue des Allemands.

Atelier : 7, rue Ste-Julie, Montréal.

MAGASIN de TAPIS de MERRILL

1670, Rue Notre-Dame, Montréal.

Tapis Brussels, Tapestry, Imperial et Kidderminster. Nattes en Cocoa et Crumb Cloth, Prelarts anglais et américains.

A. L. C. MERRILL.

Une visite est respectueusement sollicitée.

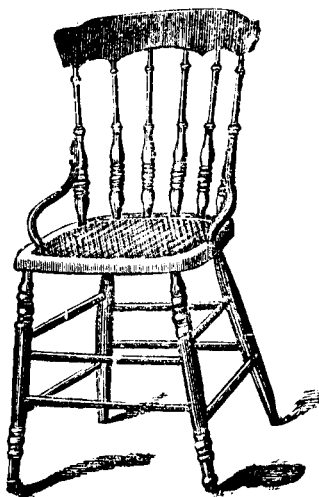
C. S. GAGNIER

Etablie en 1850.

PEINTRE DECORATEUR

TAPISSIER

No 26 $\frac{1}{2}$ STE-ELISABETH
MONTREAL.



GEO. H. L'ABBE & CIE

453, 455, rue St-Jacques,

131, 133, 135, rue Inspecteur.

EN GROS

MANUFACTURIERS DE

Couchettes, sets de Chambres a coucher,
Chiffonniers, Tables, Canapés Sofas, sets
de Salons, Sideboards, Bureaux, etc.

NOUS TENONS EN STOCK CONSTAMMENT:

De 50,000 a 60,000 Chaises,

OUVRAGE GARANTI

PRIX LES PLUS BAS.

JOS. ROBERT & FILS

MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE
MANUFACTURIERS DE

PORTES, CHASSIS, MOULURES, CORNICHES

SPÉCIALITÉ :

BANCS D'ÉGLISE, PUPITRES, CHAIRES, ETC., ETC.

TOUJOURS EN MANS :

PIN, EPINETTE, PRUCHE, BOIS BLANC, ETC.

TELEPHONE 879 B.

107, CHEMIN PAPINEAU, MONTREAL.

STANDARD LIFE ASSURANCE CO.

ETABLIE EN 1825,
DE EDIMBOURG, ECOSSE.

Bureau principal en Canada : Montréal.

Assurances substantantes, \$100,000,000. | Fonds investi, \$33,000,000 | Revenu annuel, \$4,450,000
Bonus distribués, \$22,000,000. W. M. RAMSAY, gérant.

VICTOR THERIAULT

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES

16½ et 18 Rue Saint-Urbain MONTREAL.

Téléphone No 1399.

PRIX MODÉRÉS.

Spécialité : Embaumer.

A. HURTEAU & FRERE,

MARCHANDS de BOIS de SCIAGE

92, RUE SANGUINET, MONTREAL.

Coin des rues Sanguinet et Dorchester.

TELEPHONE No. 106.

CLOS }

Bassin Wellington, en face des Bureaux du Grand-Tronc.

TELEPHONE No. 1404.

JOS HUSEREAU

PLOMBIER, FERBLANTIER,
Poseur d'Appareils à Eau Chau-
de, Couvertures, Etc.

No 42, rue Ste-Marguerite, Montréal.

A. PALASCIO

MARCHAND DE FER

En Gros et en Détail.

Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Eglises,
Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour Menuisiers, Charpentiers,
Meubliers etc., une spécialité.

390, Rue St-Jacques, 390.